

Département des ALPES MARITIMES commune de CONTES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2023 03 04 concernant l'approbation des comptes de gestion établi par M. Julien Hacquard, Receveur.	Nombre de membres : 29 Nombre de présents : 23 Suffrages exprimés : 28 pour : 28 contre : 0 abstention : 0
--	---	---

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Francis TUJAGUE,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 concernant la commune de Contes, le service public de l'eau, le service public de l'assainissement et les cimetières de Contes et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve.

Fait et délibéré à Contes, le 08/03/2023

Ont signé au registre des délibérations :

MM. Francis Tujague, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, MM. Armand Gasiglia, Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, Nicole Colombo, M. Eric Foret, M. Gilbert Camous, M. Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, Mme Fabienne Irlès, M. Thierry Fauré, M. Kader Akeb, M. David Dongé, M. Olivier Camous, Mme Marie-Fleur Alquier, Mme Chloé Roig, Mme Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Elodie Loretz, M. Christophe Angéli, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et M. Michel Caruso
 Etait excusée : Mme Kareen Woignier

Fait et délibéré,
 les jour, mois et an susdits
 pour expédition conforme

La secrétaire de séance
 Edwige ALUNNI

Le Maire
 Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230308-20230304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023
 Publication : 09/03/2023

Le Maire, Francis TUJAGUE